

## Montoire-sur-le-Loir

### Office Municipal des Sports et des Loisirs

# Dossier demande de subventions

Les dossiers de subvention sont à retourner avant la mi-janvier par mail :

[contact@mairie-montoire.fr](mailto:contact@mairie-montoire.fr)

→ Si vous souhaitez recevoir une subvention,

**Merci de remplir OBLIGATOIREMENT les formulaires ci-joints :**

- 1- Identification de votre association et signature du président.
- 2- Informations sur les licenciés de l'association, notamment les – 18ans pour les clubs sportifs
- 3- Compte de gestion : ce tableau est celui utilisé par tous les organismes publics lors de demande de subvention, vous pourrez donc le réutiliser si besoin.
- 4- Bilan comptable de l'association et détails des recettes
- 5- Activité - Projets – Titres
- 6- Aide à l'emploi

**Autres pièces à fournir**

- 7- **Obligatoire : un RIB pour le versement de la subvention**
- 8- **Attestation CER**
- 9- **Attestation d'assurance**

Nous vous rappelons que conformément aux codes des collectivités "...toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention..." Il est donc important de fournir les informations les plus précises possibles (par sa signature le Président certifie qu'elles sont conformes et engage sa responsabilité).

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

**Merci également de bien respecter le délai de rigueur :  
mi-janvier**